

## **CONDITIONS D'INTERPRETATION**

### **Tarifification, pauses et annulations**

L'interprétation simultanée et/ou consécutive est un exercice intense qui nécessite la présence de deux interprètes se relayant. Il se trouve néanmoins des interprètes qui acceptent de travailler seul pour des missions courtes.

#### **Journée d'interprétation**

- le tarif journée couvre un maximum de 6 heures de travail sur 8 heures de présence
- ces huit heures de présence comprennent les temps d'attente, les pannes ou autres incidents, et les pauses

#### **Demi-journée d'interprétation**

- trois heures maximum, en principe
- tarification au taux heure supplémentaire au-delà de 3h00 (taux horaire standard\* + 50%)

#### **Pauses**

- un interprète : dix minutes de pause toutes les demi-heures
- deux interprètes : une heure de déjeuner et deux pauses de quinze minutes

#### **Heures supplémentaires**

- au-delà de huit heures de présence, des heures supplémentaires sont facturées
- la tarification des heures facturées est le taux horaire standard + 50%
- le taux horaire est le tarif à la journée divisé par huit.

#### **Clauses d'annulation**

- annulation à moins 7 jours : 25 %\*\*
- annulation à moins 3 jours : 75 %
- annulation la veille ou le jour même : 100%

#### **Date limite de réponse à une offre de service**

- Si aucune réponse n'a été donnée à une offre de service 8 jours avant la date convenue d'interprétation, l'interprète est libéré de son engagement.

-----  
\*prix à la journée divisé par 8

\*\* pourcentage du montant convenu